

Questions orales

● (1120)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous avons toujours dit que nous n'aimerions pas décider de construire un pipe-line plutôt qu'un autre ou de n'en construire aucun tant que nous n'aurions pas reçu les rapports de l'Office et de la Commission Berger. Nous comptons recevoir ces deux rapports d'ici le milieu de l'année, et nous pourrions alors prendre une décision. J'espère que la question des revendications territoriales, dans la mesure où elle sera touchée par cette décision, aura été réglée, mais nous nous sommes engagés à ne pas prendre de décision avant d'avoir reçu les rapports.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ON DEMANDE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE SUR DE PRÉSUMÉES INJUSTICES SUBIES PAR UN PRESTATAIRE

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Je parlerai d'un prestataire à qui la Commission d'assurance-chômage a réclamé un perçu en trop. Ce prestataire ne pouvant rembourser parce que sans travail, les fonctionnaires ont demandé son arrestation, et il a effectivement purgé un mois et demi de prison. Je veux demander au ministre s'il peut instituer une enquête dans un tel cas, et si le bureau d'assurance-chômage a le droit de lui réclamer encore une fois cet argent en retenant les prestations qu'on lui doit aujourd'hui?

[Traduction]

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je serais étonné qu'il ait été jeté en prison pour n'avoir pas pu rembourser. Il y a peut-être eu là une question de fraude. De toute manière, sans préjuger de l'affaire, je me renseignerai si le député veut bien me donner le nom de la personne en cause.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DU GÉNÉRAL JACQUES DEXTRAZE ET DU VICE-AMIRAL ROBERT FALLS À LA TRIBUNE

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant d'accorder la parole à un autre, tous les députés tiendront sans doute à saluer avec moi la présence à notre tribune de deux visiteurs de marque, notre actuel chef d'état-major accompagné de celui qui lui succédera à compter de septembre prochain. Je veux parler du général Jacques Dextraze, chef de l'état-major canadien, et de son successeur, le premier officier de marine à accéder à ce poste, le vice-amiral Robert Falls.

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CHÔMAGE AU QUÉBEC—LES STIMULANTS ÉCONOMIQUES ENVISAGÉS À L'INTENTION DE LA PROVINCE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. L'ancien président du Conseil économique du Canada et actuel député libéral à l'Assemblée nationale du Québec, M. Raynaud, a prédit que la situation économique du Québec allait se détériorer davantage en 1977, que le taux de chômage pourrait y dépasser 12 p. 100 et celui de l'inflation grimper à plus de 8 p. 100. Comme le gouvernement fédéral a la responsabilité de maintenir une économie stable d'un bout à l'autre du pays, le premier ministre dirait-il à la Chambre quelles mesures précises il compte prendre pour enrayer cette dégradation de l'économie du Québec, si l'on songe surtout que l'économie y périclité depuis bon nombre d'années sous son gouvernement et que le taux de chômage y est passé de 6.6 p. 100, juste avant son accession au pouvoir en 1968, au taux actuel de 9.8 p. 100?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous allons continuer d'appliquer nos politiques économiques avec impartialité dans toutes les régions du pays. Quant aux régions où le chômage sévit davantage, nous chercherons à y appliquer des mesures spéciales; l'exposé budgétaire fournira peut-être l'occasion d'en annoncer quelques autres.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances a déclaré hier qu'il avait remis l'économie canadienne dans la bonne voie, grâce à une série de programmes de reprise économique soigneusement orchestrés. Aussi, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il considère que la situation économique est dans la bonne voie quand le nombre de chômeurs approche le million, quand l'économie a accusé une régression au cours du dernier trimestre de 1976 ou encore quand le déficit de la balance commerciale a pris des proportions d'une ampleur inégalée au cours du dernier trimestre et que le taux d'inflation a progressé? Pourrait-il alors nous dire ce qu'il lui faut pour qu'il admette que la situation est inquiétante?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas sous les yeux la règle de Beauséjour qui traite des questions prêtant à controverse mais je suis certain que nous avons ici un bel exemple de ce genre de question.

Des voix: Oh, oh!

LA DIMINUTION À L'ÉTRANGER DE LA COTE DE CONFIANCE EN L'ÉCONOMIE CANADIENNE—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): D'après la revue *Business Week*, qui a une large diffusion internationale, l'économie canadienne traverse une crise aiguë et la dégringolade de notre dollar sur le marché monétaire n'est qu'un des symptômes les plus frappants du marasme économique dans lequel se trouve actuellement le Canada. Dès lors, le premier ministre se rend-il compte que la cote de confiance de l'économie canadienne diminue à l'étranger et compte-t-il faire le nécessaire pour la rétablir?